



Le modele d'expo de mon cnaapé est défectueux

Par **beziel**, le **14/08/2009** à **10:55**

Bonjour,
voici mon problème:
j'ai acheté un canapé d'angle qui fait lit, c'était le modèle d'expo.
nous l'avons payé moins cher car la couleur était passée et il avait quelques taches.
nous avons eut l'occasion de dormir dedans et la literie est cassée!!! on ne peut pas dormir
dedans car il y a une partie qui se décroche dès qu'on bouge.

il n'était pas précisé qu'il était défectueux?
quels sont mes droits et les réclamations que je suis en droit de faire?
je vous remercie par avance de votre réponse
cordialement